

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront davantage d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Adresse des archevêques et évêques des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, au Souverain Pontife Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal; réponse de Sa Sainteté.—Donc à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, par M. Faucher de Saint-Maurice, M. P. P., et l'Hon. M. Marchand, président de l'Assemblée Législative de Québec.—Convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, à St-Hyacinthe les 11 et 12 janvier 1888.

Causerie Agricole : Les cercles agricoles; conférence du Rév. M. F. V. Charest, lors de l'inauguration du cercle agricole de Wotton.

Sujets divers : Election des directeurs et officiers de la Société d'horticulture du comté de l'Islet; résolutions passées le même jour; primes offertes aux membres de cette société.—Moyen d'améliorations de culture.

Choses et autres : Election des directeurs des sociétés d'agriculture No. 1 du comté de Charlevoix et du comté de Lévis.

Recettes : Usage de l'huile de ricin.—Collage du cuir sur le fer.

REVUE DE LA SEMAINE

ADRESSE

DES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DES PROVINCES DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA AU SOUVERAIN PONTIFE, À L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL. (Septembre 1887.)

TRÈS SAINT PÈRE,

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias, " qui pendant sa vie a soutenu la maison du Seigneur et a fortifié le temple... Il a lui dans le temple comme un soleil éclatant de lumière. Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans des nuées lumineuses et comme les rosiers qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lys qui sont sur le bord des eaux et comme l'encens qui répand son odeur, ... comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses." (ECCOLI. L.)

Sous la loi nouvelle, le Pontife n'a pas dû recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus

haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés Archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et Evêques de la province de Québec, rendons du fond de notre cœur grâce à Dieu qui a non seulement donné à l'Eglise de Jésus-Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi-siècle " il fût établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu et offert des dons et des sacrifices pour les péchés." (HÉBR. I.)

Que votre Béatitude daigne donc accepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à notre sollicitude, nos vœux afin que pendant bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Que le Seigneur se lève et que " ses ennemis soient dissipés." (Ps. LXVII.)

Daigne Votre Sainteté accorder sa bénédiction Apostolique à Nous et à toute la Province.

De Votre Sainteté

les très humbles et très dévoués serviteurs,

E.-A. CARD. TASCHEREAU, ARCH. DE QUÉBEC,

† E.-C. ARCH. DE MONTRÉAL,

† J. THOMAS, ARCH. D'OTTAWA,

† L. F., EV. DES TROIS-RIVIÈRES,

† JEAN, EV. DE S.-G. DE RIMOUSKI,

† ANTOINE, EV. DE SHERRBROOKE,

† L. Z., EV. DE ST-HYACINTHE,

† DOM., EV. DE CHICOUTIMI,

† N. Z. VIC. APOST. DE PONTIAC,

† ELPH., EV. DE NICOLET,

† F.-X. BOSSÉ, PRÉF. APOST. DU GOLFE ST-LAURENT.

A NOTRE CHER FILS

ALEXANDRE TASCHEREAU CARDINAL-PRÊTRE DE LA
SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉ-
BEC, ET À NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES
ARCHEVÊQUES ET LES ÉVÊQUES DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC.

LÉON XIII PAPE.

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec une très grande joie la lettre que d'un commun accord Vous Nous avez adressée à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre ordination sacerdotale. C'est un témoignage de votre attachement sincère et de votre soumission intime à cette chaire apostolique sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise. Ce n'est pas la première fois que ces sentiments se manifestent parmi vous, car ils ont commencé à exister dès le temps où François de Montmorency Laval, premier évêque du siège de Québec, y a déployé son zèle pastoral et son énergie pour unir étroitement l'Eglise du Canada avec le siège apostolique. Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce que vous avez conservé tout entier et intact ce bel héritage que vous avez reçu de ceux qui les premiers ont cultivé ce champ du Seigneur, et Nous sommes persuadé que vous avez à cœur de toujours le défendre avec courage, car c'est de là que dépend la prospérité de l'Eglise du Canada et ce sera un exemple salutaire pour les fidèles confiés à vos soins.

Votre zèle sacerdotal non seulement nous réjouit et nous console, mais aussi nous donne la conviction que vous travaillerez toujours avec unanimité et constance pour le bien de vos diocèses, et pour faire fleurir la religion, et à la prospérité de l'Université Laval qui a déjà rendu de grands et salutaires services à l'éducation catholique.

A cause de l'amour et de l'estime que Nous avons pour vous, Nous portons un grand intérêt à tout ce qui touche à votre dignité et peut vous être utiles, et Nous vous promettons que les preuves de Notre attachement ne vous feront jamais défaut.

En attendant, Nous prions Dieu avec ardeur de vous combler des grâces célestes, Vous et tous les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, qui n'ont jamais omis l'occasion de donner au Saint Siège des preuves éclatantes de leur attachement.

Comme augure de ces grâces et comme gage de notre affection Nous vous donnons du fond de Notre cœur Notre bénédiction apostolique à Vous, Cher Fils, à Vous Vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles du Canada.

Donné à Rome près de S. Pierre, le 23 novembre, en l'année 1887, dixième de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Dons à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal.—M. Faucher de Saint-Maurice, député à l'Assemblée législative de Québec, vient d'adresser à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, un volume magnifiquement relié renfermant un écrit dont il est l'auteur et portant le titre: *Les larmes du Christ*. M. Drouin, du département du Secrétaire d'Etat, Ottawa, a copié ce joli morceau de littérature de sa plus belle main; c'est assez dire que l'habile calligraphe a fait un ouvrage d'art hautement admiré.

L'honorable M. Marchand, président de l'Assemblée législative de Québec, a eu aussi l'heureuse idée

d'adresser au Saint-Père, sept magnifiques volumes in-4to, richement reliés et contenant les documents relatifs à la fondation du Canada-Français, lesquels ont été recueillis à grands frais, par ordre du gouvernement de Québec, dans les bibliothèques d'Europe et d'Amérique. C'est une collection fort précieuse qui couvre une période de près de trois siècles, de 1492 à 1760, et qui met en évidence le grand cas que l'on faisait autrefois de l'idée religieuse pour fonder les colonies.

Convention annuelle des membres de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.—La prochaine convention annuelle de cette société aura lieu à St-Hyacinthe les 11 et 12 janvier 1888.

Voici ce que dit, à l'occasion de cette convention, notre confrère du *Courrier de St Hyacinthe*, l'Hon. M. Boucher de LaBruyère qui est le président de cette association.

"..... Ce sera le sixième congrès depuis la fondation de cette société. Nous engageons vivement nos lecteurs, qu'ils soient ou ne soient pas membres, à venir suivre les discussions qui se feront sur les sujets les plus importants de l'industrie laitière et de toute l'agriculture en général.

"On ne comprend pas encore assez, dans notre province, toute l'importance de ces réunions dans lesquelles les hommes les plus autorisés par leur savoir et par leur expérience, viennent mettre à la connaissance et à la portée de tous, le résultat d'une étude consciencieuse sur un sujet donné. L'enseignement agricole est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour, bien peu de personnes se refusent à en reconnaître la nécessité et cependant, nous le constatons à regret, il n'y a pas chez la plupart de nos cultivateurs ce désir de s'instruire que l'on remarque dans les pays plus avancés, chez nos voisins des Etats-Unis par exemple.

"La société d'industrie laitière de la Province de Québec a déjà fait depuis sa fondation un bien inestimable à l'industrie laitière du pays. En outre de cette réunion annuelle et des rapports qui la suivent, elle occupe pendant tout le cours de l'été plusieurs inspecteurs qui parcourent la province dans tous les sens, visitent les fromageries et les beurrieres, en répandant partout les méthodes les plus perfectionnées de fabrication. Il y va donc de l'intérêt de tous et nous espérons bien que les cultivateurs répondront à l'appel qui leur est adressé et viendront en foule représenter la région qui est considérée à juste titre comme une des plus riches et des plus avancées de la Province de Québec."

Au sujet de cette convention, voici les renseignements qui viennent de nous être communiqués par le secrétaire:

"L'assemblée annuelle de la Société d'industrie laitière, se tiendra à St-Hyacinthe, au Palais de Justice, les 11 et 12 janvier prochain (1888). On annonce comme conférenciers MM. Joly, Bauvion, Lesage, Bernatchez, Cassavant, Couture, Marsan, Chapais, Chicoine, Garrigue, Frey, Archambault, Painchaud, Côté et autres."

Nous avons à peine besoin d'inviter nos lecteurs à y assister. Le succès toujours croissant des réunions de cette excellente Société a déjà montré combien le public sait les apprécier.

Le secrétaire informe que les membres de la Société ont droit à des remises de prix de passage sur tous les chemins de fer, pour se rendre à St-Hyacinthe. Ceux qui ont payé leur souscription pour 1887 ou 1888 recevront leurs certificats pour cette fin. Tous les autres qui n'ont pas encore payé devront transmettre leur souscription au plus tôt au secrétaire M. J. de L. Taché, soit à Québec, Boîte 1023, soit à St-Hyacinthe, 39 rue Ste-Anne, pour recevoir à temps ces certificats.

CAUSERIE AGRICOLE

Les cercles agricoles.

Aide-toi, le Ciel t'aidera, dit-on avec beaucoup de vérité. Malheureusement nous ne comprenons ou nous ne voulons pas comprendre la portée de cet adage; et ce qui est plus déplorable encore c'est que le plus souvent, on semble mépriser ceux qui voudraient nous aider et nous relever des échecs sans nombre que nous éprouvons par notre indifférence aux choses auxquelles nous devrions être les plus attachés, et notamment à la culture du sol qui pourrait si puissamment contribuer à notre bien-être, si nous prenions tous les moyens possibles pour en tirer avantageusement profit.

On se plaint que l'agriculture ne paie pas, et les amis sincères et dévoués à l'agriculture présentent à la classe agricole un moyen efficace pour rendre l'agriculture prospère: "l'établissement des cercles agricoles dans toutes les paroisses de nos campagnes." Notre expérience des choses de l'agriculture nous autorise à dire que sans l'établissement des cercles agricoles, nous ne pourrions de longtemps ramener les bras à la charrue, et toujours l'agriculture ne sera qu'un pis-aller pour le cultivateur lui-même.

Mais pour apprécier comme elle le mérite l'utilité des cercles agricoles, il faut en connaître l'importante mission, et ne pas représenter ces cercles comme éteignoirs du progrès agricole dans notre pays.

Nous voulons les cercles agricoles avec un programme tel que formulé dans la conférence que nous publions plus bas, où il n'est nullement question de s'établir en antagonistes à l'égard de nos sociétés d'agriculture qui ont aussi leur utilité et que nous voudrions rendre plus prospères avec le concours de nos cercles agricoles. Loin de nous la pensée de substituer les cercles agricoles aux sociétés d'agriculture et d'amoinrir en quoique ce soit la mission de ces dernières. Nous partageons absolument à ce sujet les vues d'un jeune député de l'Assemblée Législative, M. G. M. Déchêne qui disait en pleine séance de l'Assemblée Législative: "Je suis prêt à appuyer les cercles agricoles, pourvu que ce ne soit pas au détriment des sociétés d'agriculture dont je veux le maintien."

Il faut que l'esprit agricole se réveille dans notre pays, et que l'amour des choses rurales y soit partout remis en honneur. Pour cela nous n'avons pas trop des institutions agricoles que nous possédons, car chacune a sa mission à remplir, et elles doivent se compléter l'une par l'autre, en travaillant avec désintéressement et avec le plus grand dévouement à rendre notre agriculture prospère. C'est vers l'agriculture que les économistes doivent tourner leurs

études; c'est vers l'agriculture que les cultivateurs doivent porter leurs regards et surtout y appliquer leur intelligence afin de vaincre la routine et par cela même aider de la façon la plus puissante au perfectionnement de l'agriculture.

Trêve aux divisions parmi nous; à l'œuvre tous les dévouements. Amis cultivateurs, nous vous convions sous la bannière des cercles agricoles et nous vous voudrions tous membres de nos sociétés d'agriculture.

Nous croyons utile de publier en entier la remarquable conférence de M. l'abbé F. V. Charest, à l'occasion de l'inauguration du cercle agricole de Wotton, paroisse des Cantons de l'Est. Il importe grandement de connaître la véritable mission des cercles agricoles afin que nous soyons sans prévention à leur égard.

M. le président et messieurs,

L'histoire nous rapporte que chez les anciens peuples et surtout chez les romains, lorsqu'un nouveau né faisait son apparition dans une famille noble, on s'empressait de célébrer cet heureux événement par de grandes et joyeuses fêtes. Pour cela grands-pères et grands-mères, oncles et tantes, frères et sœurs, cousins et cousines, voisins et voisines, tous, à un jour fixé, se réunissaient à cette fortunée famille pour prendre part à ses réjouissances les plus intimes. Mais ce n'étaient pas là les seuls invités: on faisait encore venir, et quelquefois de fort loin, ou un astrologue, ou un magicien, ou un tireur d'horoscope; et puis, à un moment donné, cet important personnage, à la démarche mystérieuse, affablé d'une large robe ou s'étaient les sept couleurs de l'arc-en-ciel, coiffé d'un long bonnet pointu comme la baguette d'un paratonnerre, penchait sa sinistre figure sur le berceau de l'enfant; et là, en présence de cette foule silencieuse, dans l'attente de l'oracle, il prononçait solennellement la destinée heureuse ou malheureuse de cet enfant et prédisait s'il devait être utile ou nuisible à la société.

Eh bien! messieurs, il y a un nouveau né dans la paroisse, et ce nouveau-né, c'est le Cercle Agricole. Tous, vous êtes accourus des différents points de la paroisse pour vous réunir ici et célébrer son entrée dans le monde. Déjà même il a passé par l'épreuve du baptême, car il porte le nom de "Cercle agricole St Isidore le laboureur." Un malheureux sort a voulu que ce soit moi qui remplisse la charge d'astrologue, ou de tireur d'horoscope et qui prononce la destinée future du nouveau-né. Je connais grand nombre d'astrologues, de tireurs et même de tireuses d'horoscopes, qui feraient mieux que moi ce soir.

Cependant, appuyé sur votre indulgence si bienveillante, qui se plait toujours à excuser et même à pardonner, je vais m'exécuter et m'efforcer de remplir ma tâche le plus convenablement qu'il me sera possible de le faire.

Je ne suis pas superstitieux, moi: et vous non plus, j'espère. Voilà pourquoi, laissant de côté la longue lunette télescopique de l'astrologie, les jeux de cartes et les feuilles de thé des tireurs d'horoscopes, les go-bolets à double fonds et les tours de passe-passe du magicien, je me contenterai de prendre en main le règlement de notre association; et ce règlement bien compris vous dira ce que doit être et ce que sera notre cercle agricole, en même temps qu'il vous en retracera et les avantages et les obligations.

10. Avantages du " Cercle Agricole. "

D'abord, messieurs, que devons nous entendre par " Cercle Agricole ? " Cercle veut dire : réunion, assemblée; agricole : qui a rapport à l'agriculture. Un " Cercle Agricole " est donc une association où l'on s'occupe d'agriculture pour la perfectionner et la faire progresser.

Le but direct de notre cercle est :

10. L'étude et la pratique de l'agriculture ;
20. Bien remplir ses devoirs d'état ;
30. Combattre le luxe et l'ivrognerie ;
40. Encourager la colonisation et enrayer l'émigration ;
50. Éviter les procès et les injustices ;
60. S'entr' aider pour le bien.

10. *L'étude et la pratique de l'agriculture.*—Les cultivateurs, messieurs, ne sont pas tous en état d'étudier par eux-mêmes les livres et les journaux qui traitent d'agriculture.

Bon nombre d'entre eux n'ont pas la science voulue pour cela, ou n'ont qu'une science fort restreinte, parce qu'ils n'ont pas eu dans leur jeunesse, l'avantage de fréquenter les écoles pendant un temps suffisant et se trouvent ainsi dans l'impossibilité de s'instruire par eux-mêmes. Il leur faut donc recourir à des personnes plus savantes et en position de les instruire et de les diriger. Il leur faut aller à l'école, si je puis m'exprimer ainsi, et c'est le " Cercle Agricole " qui est leur école.

Là, au cercle, celui qui possède quelques connaissances en fait d'agriculture, se fait un devoir et un bonheur d'en faire part aux autres; car celui qui a quelque science et la communique aux autres, enrichit ses semblables sans se faire tort à lui-même.

Là, au cercle, les habitués de la science agricole vous diront leurs expériences sur le drainage, sur les grains et les pâturages, sur le succès des silos, sur l'amélioration des races, sur l'alimentation des animaux, sur les procédés de production du lait et de la fabrication du beurre et du fromage. Là, vous entendrez parler de la meilleure manière de conserver et de multiplier les engrais; de tel système de rotation le plus en rapport avec la nature du sol de vos propriétés. Là, on vous dira comment on doit faire de bons labours, comment ensemercer, herser, rouler la terre pour que la récolte donne un rendement rémunérateur. Toutes ces leçons verbales vous vaudront autant, sinon plus que vous ne pourriez puiser dans les livres les plus accrédités et dans les auteurs les mieux renseignés.

Outre l'avantage de vous instruire, vous avez coté autre de passer agréablement votre temps. Les discussions, les conférences et les entretiens sur divers sujets, viendront tour à tour vous égayer et vous amuser et ne vous feront nullement regretter le temps que vous y consacrerez.

Mais ce n'est pas tout messieurs, il ne suffit pas d'entendre de belles conférences, d'intéressantes lectures et des discussions habilement conduites de part et d'autre: il vous faut de plus les mettre en pratique, et ici, on peut vous appliquer les paroles de l'Évangile: " Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu; c'est-à-dire des paroles de science et de sagesse; mais plus heureux encore sont ceux qui les

observent. " La mise en pratique des leçons et des instructions qui vous sont données par vos confrères du cercle, voilà ce qui constitue pour vous une source inépuisable de satisfaction, de prospérité et de bonheur.

20. *Bien remplir ses devoirs d'état.*—L'homme, messieurs, composé d'un corps mortel et d'une âme immortelle, ne se nourrit pas seulement du pain matériel qui soutient les forces de son corps, mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Or, Dieu a parlé à l'homme; il lui a donné des commandements, et ces principes divins lui imposent de grands devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même. L'observation de ces différents devoirs, voilà la vie de l'âme. Chaque position, chaque état a ses devoirs spéciaux.

La volonté de Dieu à exécuter, les obligations d'état à remplir, la gloire éternelle à mériter, telle est donc la fin de l'homme. La volonté de Dieu est votre principe; l'observation de vos devoirs d'état, votre moyen; le royaume du ciel, votre terme. C'est vers le ciel que nous devons tous tendre sans cesse, en notre double qualité de chrétiens et de membres du Cercle Agricole.

30. *Combattre le luxe et l'ivrognerie.*—Ah! messieurs, combien de fois n'avez-vous pas gémi, pleuré sur les ravages terribles que ces deux fléaux exercent dans notre société! Le luxe et l'intempérance voilà la ruine de nos pauvres cultivateurs. Si tant de malheureuses familles, surtout dans les vieilles paroisses, sont dans la pénible obligation de laisser leurs terres, précieux héritage de leurs pères, pour aller tenter fortune sur un sol étranger, ce n'est pas parce qu'elles ont trop travaillé; ce n'est pas parce qu'elles ont usé d'une trop grande économie. Non, messieurs, non! C'est parce qu'elles se sont laissées entraîner dans de folles dépenses pour satisfaire un luxe désordonné, et un penchant immodéré pour les boissons enivrantes.

Que de personnes encore aujourd'hui qui végètent sur leurs propriétés, ne peuvent rien mettre de côté ni faire aucune épargne! A quoi faut-il l'attribuer? Au luxe et à l'intempérance, qui absorbent tous les revenus, lesquels revenus seraient cependant, pour des familles aussi considérables, mais mieux rangées, une source d'aisance et de prospérité. Mais la fatale passion de l'orgueil et la soif insatiable de l'ivrognerie sont là qui entraînent tout dans le gouffre immense de la ruine matérielle et morale. Non, non, messieurs, on ne peut aller loin avec un pareil train de vie. Brûlez la chandelle par les deux bouts, elle est vite consumée et bientôt éteinte; alors il y a ténèbre, et c'est dans ces profondes ténèbres qu'il y a des pleurs et des grincements de dents; c'est-à-dire des lamentations et des gémissements superflus et inutiles.

Le luxe et l'ivrognerie, voilà donc les deux ennemis que nous avons à combattre à outrance et sans relâche, parce qu'ils sont notre ruine spirituelle et notre ruine temporelle.

Pères de famille, qui m'entendez en ce moment, évitez l'ivrognerie jusque dans ses moindres détails; enrôlez-vous dans les sociétés de tempérance.

Évitez pareillement le luxe: Évitez d'entreprendre, par orgueil, afin de vous grandir aux yeux du public, un ouvrage pour l'exécution duquel vous n'avez ni les

ressources ni les capacités suffisantes; évitez de vous charger par orgueil, d'un emploi au-dessus de votre talent.

Évitez de meubler votre maison et de mener un genre de vie que ne serait pas en état de faire ceux qui sont bien plus riches que vous.

Évitez, pour satisfaire votre vanité, de dépasser les limites de votre condition, contracter des dettes, habiller votre femme et vos enfants au-dessus de leur état et de les laisser s'adonner à des amusements dispendieux.

Évitez de vous insinuer, sans réflexion, dans les sociétés qui ne sont pas de votre rang, et au lieu de fréquenter vos semblables de rechercher des compagnies où vous dépensez trois fois plus que vous devez le faire.

Procurez-vous de bons livres de lecture amusants et surtout instructifs; abonnez-vous aux journaux qui traitent d'agriculture; achetez des instruments perfectionnés pour la culture de vos terres; au lieu de consacrer des sommes considérables d'argent à l'achat de beaux chevaux, de magnifiques harnais, de brillantes voitures, et à faire des voyages de plaisir et d'agrément.

Gardez-vous de tous ces désordres, et de tous ces vices, et avancez davantage dans l'humilité chrétienne.

Que toute votre conduite, dans vos rapports journaliers avec vos semblables, rende témoignage de cette disposition de votre cœur, et tous ceux qui vous entourent vous en estimeront davantage, et vous honoreront. Votre exemple surtout, détournera votre femme de la vanité et de l'amour de la toilette, l'encouragera à la pratique de l'humilité. C'est ainsi que vous et votre femme vous donnerez le bon exemple à vos enfants, et que vous serez des sujets d'édification pour votre paroisse.

4o. Encourager la colonisation, et enrayer l'émigration.

Les anciens disaient: "Combattre pour ses autels et ses foyers;" *pro aris et focis*: Les vaillants chevaliers du moyen âge, ces admirables modèles du patriote chrétien avaient pour devise: "*Dieu et mon Roi*," et pour nous, Canadiens, notre devise n'est pas moins sublime "*Religion et Patrie*."

Dans leur pensée, comme dans la nôtre, la défense de la patrie, sa grandeur et sa prospérité, c'est la cause même de Dieu.

On aime sa patrie, non seulement en combattant pour la défense de ses droits et de son territoire, mais encore en travaillant à en augmenter la grandeur et la prospérité par l'exploitation de son sol, et de ses ressources naturelles. Outre le champ de bataille, il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité; plus méritoire, en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête par le travail de son sol encore inhabité et sa mise en valeur. Oui, messieurs, le défrichement et l'exploitation des ressources d'un pays, surtout d'un jeune pays comme le nôtre, encore couvert d'immenses forêts, demandent des sacrifices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser des ennemis envahisseurs, à raison de l'isolement et des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a cer-

tainement autant de droit à la reconnaissance de son pays, que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession après l'avoir fertilisé de ses sueurs, et quelquefois même, après l'avoir arrosé de ses larmes. Aussi le courageux colon a-t-il besoin des consolations de la religion, et des secours de ses frères mieux partagés que lui sous le rapport de la fortune, pour le soutenir dans son rude travail, et sécher ses larmes, dans ses moments d'épreuves et de découragement. Le colon mérite donc d'être protégé.

Or, messieurs, il y a encore dans notre pays, et notamment dans nos Cantons de l'Est, des milliers et des milliers d'arpents de terre bien boisés, qui n'attendent que des bras vigoureux, du courage, de l'énergie et de la bonne volonté pour se transformer en champs fertiles, capables de donner la vie, l'aisance et le bonheur à ceux qui les exploiteront. Bien souvent, nous rencontrons de braves jeunes gens, de bons pères de famille bien disposés à travailler, mais pauvres et sans ressources aucunes qui désireraient s'établir sur des terres nouvelles, mais qui ne peuvent faute de moyens. Faut-il laisser à eux-mêmes ces jeunes gens et ces honnêtes pères de famille? Faut-il les abandonner, et ne pas leur tendre la main? Non, non, messieurs! Nous devons prendre leur cause en main; nous devons les attirer et les diriger sur ces belles terres encore inhabitées; et seconder leurs intentions si louables et si patriotiques. Nous devons les encourager de paroles, d'exemples et d'actions; c'est ici surtout que la charité chrétienne doit se manifester par des œuvres réelles et efficaces. Oui, messieurs, encourageons la colonisation de toutes nos forces; et lorsque la quête en faveur de cette grande œuvre nationale aura lieu, (et elle doit se faire tous les ans, selon les recommandations de Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec), donnons libéralement, généreusement, car nous donnons à des frères qui professent la même croyance que nous, qui habitent le même diocèse que nous, et qui, comme nous, aiment sincèrement leur pays. En agissant de la sorte, nous rendrons des services réels à notre bien-aimée patrie.

Et comme conséquence rigoureuse, soyez persuadés, messieurs, que si nous parvenons à abattre et à écraser ces monstres hideux du luxe et de l'ivrognerie; si nous encourageons la colonisation comme elle le mérite, nous arrêterons par là même, sinon entièrement, au moins en partie, le courant si funeste et si déplorable de l'émigration qui entraîne un si grand nombre de nos compatriotes sur la terre étrangère.

5o. Eviter les procès et les injustices.

6o. S'entre aider pour le bien.

Comme je parle à de fervents chrétiens, je me contenterai de vous rappeler le grand précepte divin: "Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre âme et de toutes vos forces, et le prochain comme vous-même." Et le divin sauveur ajoute: "*faites cela et vous vivrez*." Oui, vous vivrez contents et heureux sur la terre, en attendant que Dieu vous appelle à un bonheur plus parfait. Celui qui aime ses frères aime Dieu, à qui il obéit; il ne fait de tort à personne; il rend à chacun ce qui lui appartient; en un mot il remplit fidèlement tous les devoirs que la religion et la société lui imposent.

Une paroisse où règne la paix ; une paroisse dont les fidèles se regardent comme des frères et se conduisent en vrais chrétiens, est une paroisse bénie de Dieu. Chacun en éprouvé du contentement et du bonheur ; et chacun, dans sa bien juste joie, peut s'écrier avec le psalmiste : "*Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*"

Qu'il est bon, qu'il est doux et agréable pour des frères d'habiter ensemble, et d'écouler leurs jours dans la paix et la charité.

Voilà les principaux avantages que nous offre notre Cercle, et le but qu'il se propose d'atteindre.

II—OBLIGATIONS DU "CERCLE AGRICOLE.

Disons, maintenant, un mot des obligations que cette association nous impose.

D'abord, Messieurs, c'est une société régulièrement constituée ; elle a ses officiers : directeur, président, vice-président, secrétaire, trésorier et comité de régie.

Elle possède un sage règlement qui a reçu la haute approbation de notre vénérable évêque diocésain.

Ce règlement ne doit pas être lettre morte pour nous ; nous devons l'observer fidèlement, scrupuleusement même, et, comme membres du cercle, y conformer notre conduite : nous devons donc à cette association, respect et obéissance sans restriction.

Il faut de la bonne volonté ; pour la prouver, on devra s'efforcer d'assister régulièrement aux séances : d'écouter attentivement ceux qui sont chargés de nous adresser la parole ; et ne pas craindre de prendre part aux débats, lorsqu'on en est prié, et le faire toujours d'une manière polie et selon les convenances.

Le règlement nous dit : "La contribution annuelle de chaque membre actif sera de 25 centins." "En outre, chaque membre devra payer sa part de contributions extraordinaires, lesquelles devront être déterminées par au moins les deux tiers des membres actifs."

On dit que l'argent est le nerf de la guerre. Je le crois sans peine. Mais ce dont je suis intimement convaincu, c'est qu'il est aussi important en temps de paix qu'en temps de guerre. C'est la condition *sine qua non*, essentielle, vitale de l'existence de l'individu, de la famille et de la société. Matériellement parlant, on ne peut rien entreprendre sans argent, sans ce *vil métal*, comme l'appellent les poètes et tous ceux qui ne peuvent en amasser. Et les américains, qui sont si pratiques à ce sujet, ont parfaitement défini la position en disant : "*no money, no squirrel*," pas d'argent, pas d'affaire.

Or, si l'argent est si indispensable, notre cercle, pas plus que les autres institutions humaines, ne peut fonctionner sans contributions pécuniaires.

Notre société a besoin de plumes, encre, papier et cahiers pour enregistrer les procès-verbaux de nos assemblées, et tous les documents qui la concernent. Il lui faut du lumineux ; quelles que soient les lumières que nous ayons sur un sujet ou une question quelconques, elles ne seront jamais assez éclatantes pour nous exempter de nous servir de lampes pendant nos veillées. Il nous faut chauffer notre salle de réunion. La chaleur seule des discussions et des conférences, si intense qu'elle soit n'empêchera pas les auditeurs de grelotter sur leurs sièges. Il faut entretenir notre salle dans un état convenable de propreté ; et je ne

vois personne de bien pressé de faire cette besogne gratuitement.

Voilà des dépenses nécessaires que chacun de nous s'empressera de couvrir par sa généreuse contribution.

Je termine, messieurs ; et en finissant, je vous dirai : Soyons unis ; n'ayons tous qu'un cœur et qu'une âme pour travailler au maintien et à la prospérité de notre cercle agricole. C'est au début, qu'une association de ce genre court le plus de danger pour son existence ; si elle peut passer l'âge critique de l'enfance, je puis, en vertu de ma charge d'astrologue ou de tireur d'horoscope, lui prédire, de longues, bien longues années, et que sais-je, même des siècles de vie. Je souhaite, (ce souhait est peut être un peu téméraire, mais tout de même je le formule), je souhaite donc, que notre cercle vive si longtemps, que ni vous ni moi n'en voyons la fin ; qu'il passe à nos fils et à nos petits fils, comme un précieux héritage ; qu'il leur soit comme un monument de notre esprit d'entente et d'union, de notre zèle et de notre amour pour l'instruction agricole, en particulier ; enfin, qu'il leur soit un délicieux souvenir et une agréable relique de l'an de grâce 1887.

Wotton, 6 décembre 1887.

Société d'Horticulture du comté de l'Islet.

À l'assemblée annuelle tenue à St Jean Port-Joli, le 21 décembre 1887, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1888 :

Président—Rév. J. Lagueux ;

Vice-président—Eugène Casgrain, écr.

Directeurs—P. G. Verreault, écr., St Jean ; Dr N. Lavoie, l'Islet ; J. I. Tarte, écr., Québec ; A. Blais, écr., St Aubert ; Thadée Francœur, écr., St Roch des Aulnaies ; Louis Lapointe, St Jean ; Auguste Dupuis, écr., Village des Aulnaies, secrétaire-correspondant ; A. Gustave Verreault, écr., St Jean Port-Joli, secrétaire trésorier.

RÉSOLUTIONS PASSÉES LE MÊME JOUR.

Proposé par le Rév. Joseph Lagueux ;

Secondé par Auguste Dupuis :

Que la société d'Horticulture du comté de l'Islet a appris avec plaisir que la société d'Horticulture de Montréal tiendrait sa réunion annuelle à Québec cet hiver pour la discussion des meilleurs modes d'arboriculture fruitière, du meilleur choix à faire de variétés rustiques et profitables pour la table et le marché.

Qu'il sera très avantageux, pour le public en général et pour les membres de cette société en particulier, d'assister à cette réunion où des hommes pratiques et d'expérience viendront traiter l'arboriculture fruitière au point de vue du profit et de l'agrément.

Que Charles Gibb, écr., d'Abbotsford, ayant accepté l'invitation de faire connaître le résultat de ses observations sur les arbres fruitiers du Nord de la Russie et sur les vergers qu'il a visités dans cette partie de la Russie dont le climat est aussi froid que celui du comté de l'Islet, qu'il sera très intéressant pour nous tous de l'entendre et de noter le choix des variétés qu'il nous suggérera d'introduire dans nos vergers.

Que A. G. Verreault, écrivain, soit prié de transmettre au Dr T. Sterry Hunt, président de la Société d'Horticulture de Montréal, copie de la présente résolution le sollicitant de faire connaître d'avance par la voix des journaux la date de la réunion, pour permettre à tous ceux qui s'intéressent à l'horticulture dans le comté de l'Islet et les comtés voisins d'assister à cette assemblée, que nous espérons qu'il présidera.

Proposé par Auguste Dupuis, écrivain, secondé par Eugène Casgrain, écrivain :

Que l'hon. H. G. Joly soit prié de traiter la question des arbres forestiers et d'ornement à la réunion projetée.

Que F. H. Proulx, écrivain, propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, et J. O. Chapais, écrivain, du *Journal d'Agriculture*, soient priés de faire partie de la Société d'Horticulture du comté de l'Islet, et qu'ils y soient admis gratuitement, comme témoignage de l'appréciation des services rendus par eux à la cause de l'horticulture dans cette province.

(Signé)

A. GUSTAVE VERREAULT,
Secrétaire-Trésorier.

Primes qui seront accordées pour l'année 1888 aux membres qui auront payé \$1 au secrétaire-trésorier, plus 25 centimes pour postage et emballage : 25 pommiers, greffés sur racines, variétés rustiques, dont plusieurs importés de Russie.

Les membres qui le préféreront pourront avoir 10 pommiers d'un an "Wealthy," ou 10 pruniers d'un an "Damas," ou 10 cerisiers de France, d'un an, "Richmond."

Ces plants seront livrables au mois de mai prochain. La souscription sera payable en janvier.

St Jean Port Joli, comté de l'Islet,
21 décembre 1887.

(Signé)

A. GUSTAVE VERREAULT,
Secrétaire-Trésorier.

Moyen d'amélioration de culture.

Par temps l'agriculture, le commerce et l'industrie éprouvent des échecs décourageants. Il faut le dire cependant, dans ces cas malheureux, le cultivateur perd seulement son revenu, tandis que le marchand et l'industriel perdent le capital. Cela prouve que l'agriculture présente plus de chance de stabilité que le commerce et l'industrie, car le cultivateur peut se relever en peu de temps des échecs qu'il éprouve. Pénétré de cette vérité, le cultivateur doit utiliser ses connaissances à la recherche des moyens qui puissent améliorer la condition dans laquelle il se trouve à la suite de mauvaises récoltes. Pour cela, il doit employer les moyens naturels économiques dont il peut disposer, puis ensuite les moyens artificiels qui exigent des dépenses.

Les améliorations des terres arables, des prairies naturelles et artificielles doivent marcher en même temps, d'après les ressources que dispose le cultivateur, n'importe le temps qu'il mettra pourvu qu'il arrive à bien. Le cultivateur intelligent et laborieux peut donc obtenir un grand travail pendant la plus grande partie de l'année.

Tout en employant des procédés rémunérateurs pouvant largement contribuer à améliorer sa culture, le cultivateur doit en même temps rechercher les moyens industriels, qui sont toujours d'un grand secours à la suite de mauvaises récoltes. Ainsi l'industrie du lait, soit par le fromage et le beurre, soit par l'élevage de belles races, offre des rentes assurées ; à part cela, le commerce des animaux procure aussi des bénéfices et d'abondants engrais. Pour nourrir convenablement ces animaux, il faut obtenir d'abondants fourrages. Les masses d'engrais qui en seront le résultat, procureront un quart, un tiers ou une moitié d'augmentation en céréales, ce qui permettra que, tout en baissant sensiblement les prix, le producteur et le consommateur y trouvent leur compte.

Choses et autres.

Société d'agriculture du comté de Lévis.—A une assemblée des membres de cette société, tenue à St-David de l'Auberivière le 21 décembre courant, les messieurs suivants ont été élus unanimement directeurs pour l'année 1888 : F. X. Couillard, écrivain, N. P., Village Lauzon ; Hubert Guay, St-Joseph de Lévis ; Eugène Carrier, Notre-Dame de Lévis ; Isidore Bégin, Village Bienville ; Thomas Demers, père, Village de Lévis ; David Larose, St-Henri ; Chs Bégin, St-David ; Pierre Cantin, St-Romuald ; Antoine Hallé, St-Lambert ; Benjamin Moffette, St-Nicolas ; Olivier Demers, St-Etienne de Lauzon. L'élection des officiers aura lieu le 10 janvier.

Société d'agriculture No 1 du comté de Charlevoix.—A une assemblée des membres de cette société, tenue le 21 du courant, à la Malbaie, sous la présidence de M. Ed. Gobeil, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année 1888 : André Harvey, Alfred Cimon, William Blackdon et Alfred Couturier, de la Malbaie ; Edouard Gobeil et F. X. Gilbert, de Ste Agnès ; J. B. Gantier, de St-Irénée ; François Dallaire, de St-Fidèle ; David Asselin, de St-Siméon. A une réunion des directeurs qui a eu lieu le même jour, M. André Harvey a été choisi président, et M. Edouard Gobeil vice président.

Appréciation de notre fromage canadien sur les marchés en Angleterre.—Un correspondant de l'Electeur donne dans ce journal l'opinion d'un commerçant anglais sur la valeur des fromages canadiens, surtout celui provenant de la fromagerie de Montmagny, sous la direction de M. Numa Bernatchez, fils de M. Nazaire Bernatchez, député à l'Assemblée Législative de Québec.

M. Numa Bernatchez, qui fabrique lui-même son fromage, en a expédié cet automne la plus grande partie en Angleterre à E. Edwin Whitworth, un des principaux marchands à commission de Liverpool, en Angleterre, et ce monsieur, en date du 24 novembre dernier, écrivait entre autres paroles élogieuses ce qui suit à M. Nazaire Bernatchez :

".... J'ai le plaisir de vous dire que votre fromage est de la plus belle qualité que j'aie reçu de la Province de Québec, cette année...." Nos félicitations à M. Numa Bernatchez, qui a su s'acquiescer une si belle réputation pour la fabrication de son fromage ; c'est ainsi que nous assurerons une vente avantageuse aux produits de la laiterie sur les marchés étrangers.

RECETTES

Usage de l'huile de ricin.

L'huile de ricin ! Rien que ce nom, pour certaines personnes, est de nature à provoquer des nausées, cependant cette huile purgative est la plus généralement en usage. Voulez-vous, le cas survenant, la pouvoir prendre sans dégoût, et même sans appréhension aucune, ayez recours au moyen suivant : Faites bouillir du lait écrémé, — que vous réunirez à l'huile de ricin. Favorisez le mélange, en le battant vivement à l'aide d'une fourchette ; puis ajoutez-y, toujours battant, une goutte d'essence de menthe (pepper-mint). Tout aussitôt ingurgitez le médicament jusqu'à la dernière goutte.

Quelque répugnance qu'ait excitée en vous, jusque-là, pareille ingestion, vous ne vous en ressentirez pas en aucune façon,

et votre santé ne perdra rien à ne pas avoir éprouvé d'impression désagréable.

Collage du cuir sur le fer.

On a cherché quel était le meilleur procédé pour coller du cuir contre du fer. Il y a plusieurs moyens, mais le plus simple et celui qui réussira dans la plupart des cas, est le suivant : il faudra peindre le fer avec une couleur de plomb, soit de la céruse et du noir de fumée. Une fois sèche, recouvrir le fer avec du ciment fait comme suit : prendre de la colle forte, la laisser tremper dans l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne molle ; la faire dissoudre dans du vinaigre à une température modérée ; ajouter le tout et, à l'aide de vinaigre, la rendre assez consistante pour pouvoir être étendue avec un pinceau et s'en servir pendant qu'elle est chaude ; appliquer le cuir vivement et le presser.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Kamouraska.

No. 1003.

Le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt sept.

DESIRÉ LEVEQUE, cultivateur, de la paroisse de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, dans le District de Kamouraska,

Demandeur,

DAME AGNÈSE LEVEQUE, épouse de Sieur Dominique Dessaint dit St-Pierre, cultivateur, du même lieu, et le dit Dominique Dessaint dit St-Pierre, tant personnellement que pour assister et autoriser sa dite épouse ;

FRANÇOIS XAVIER BÉRUBÉ, yeoman, ci-devant du même lieu et actuellement de lieux inconnus ;

MARIE HENRIETTE BÉRUBÉ, épouse de Joseph Gagné, et le dit Joseph Gagné, tant personnellement que pour assister et autoriser sa dite épouse, ces deux derniers de l'endroit appelé Nashua, dans le New-Hampshire, l'un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeurs,

Il est ordonné aux Défendeurs François-Xavier Bérubé, Marie Henriette Bérubé, et Joseph Gagné, de comparaître dans deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

Fraserville, 22 décembre 1887.

29 décembre 1887.—2

Presse à foin "Bederick" à vendre.

MM. Pelletier, Fils & Co., Rivière-du-Loup (en bas), offrent en vente une presse à foin "Bederick" ayant servi pendant quelques années, mais étant en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

Pour plus amples informations, s'adresser à

PELLETIER, FILS & Co.,

Marchands à la Rivière-du-Loup (en bas).

22 Décembre 1887.—2

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2 ; Canada et les Etats-Unis, \$1.50 ; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

Demande d'emploi comme fermier.

Un jeune homme diplômé à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, désirerait avoir une place de fermier. Bons certificats fournis. S'adresser à A. L., au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

9 Décembre 1887.—

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ — Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver---1888.

Le et après lundi, 23 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	9.50
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 26 novembre 1887.